

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 104 (1978)
Heft: 5: SIA spécial, no 1, 1978

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

efforts dans le sens de la spécialisation, de la R + D et du travail pluridisciplinaire réduiront ou supprimeront les services créés dans ce but. Ceci réduira la capacité de progrès de la branche et affaiblira sa position concurrentielle à l'étranger.

- La granulométrie de la branche se déséquilibrera encore davantage dans la direction des petites entreprises artisanales.

Que peuvent faire les différents intéressés dans une telle situation ?

I. Les autorités

Cette évolution est défavorable à long terme pour la collectivité. Elle préoccupe donc nos autorités qui, de plus, représentent le client le plus important de la branche.

Que peuvent-elles faire ?

- Etablir le cadre nécessaire au fonctionnement d'une concurrence saine. Ceci par une application correcte et neutre des procédures de soumission afin d'entraver la sous-enchère, les rabais et corrections d'offres faits a posteriori et le protectionnisme.
- Introduire dans certains cas le système des bid bonds et performance bonds tels qu'ils sont utilisés systématiquement à l'étranger.
- En bref, créer un contexte où les entreprises bien gérées ont plus de chances que les autres. Elles favoriseront ainsi le développement qualitatif et la croissance des bons et la disparition des marginaux, ce qui est dans l'intérêt de la collectivité.

II. Les associations professionnelles

La branche dans son ensemble est la principale intéressée à un assainissement de son marché. C'est donc à elle de prendre les initiatives dans ce sens. Il faut cependant se rendre compte que c'est très difficile vu sa fragmentation.

Les associations professionnelles doivent malgré ces difficultés

- mettre en action tous leurs moyens et leur influence pour infléchir l'évolution et permettre à la branche de jouer un rôle correspondant à son importance dans l'économie ;
- mettre l'accent sur la nécessité d'endiguer l'hémorragie de moyens et de substance qui se produit actuellement, vu les prix trop bas ;
- expliquer aux autorités et aux entreprises la nécessité d'un assainissement qui est dans l'intérêt de tous et servir d'intermédiaires entre eux pour la mise au point d'actions concrètes.

III. Les entreprises individuelles

Les autorités et les associations professionnelles peuvent créer un contexte favorable à un assainissement. Le gros de l'action appartient aux entrepreneurs. Mais il faut

que tous agissent dans le même sens et s'astreignent à une discipline commune. Chaque firme individuelle, pour contribuer à améliorer la situation, doit :

- favoriser toute action des autorités et des organisations professionnelles dans le sens de ce qui précède ;
- *adapter son organisation aux nouvelles dimensions du marché* ;
- ne pas sacrifier trop de ses actifs au maintien d'une activité actuellement déficitaire en Suisse. Vu la situation actuelle dans la branche, ce sacrifice ne pourra être récupéré dans le futur et risque même de ne servir à rien ;
- dans la mesure de ses possibilités, déplacer sur des marchés étrangers une partie de son potentiel excédentaire.

Autorités, associations, entreprises prises isolément ne peuvent influencer l'évolution qui suit ses propres règles. C'est seulement en conjuguant toutes leurs actions qu'elles obtiendront un résultat favorable à tous.

Conclusion

Notre branche traverse actuellement une période de mutation et doit s'adapter à de nouveaux besoins.

Nous devons en tirer les conséquences et utiliser nos ressources à préparer le futur en restructurant notre branche et nos entreprises plutôt que nous cramponner à l'image des vingt dernières années.

La branche de la construction est loin des excès de l'industrie, ce qui permet à ses membres de progresser qualitativement et même quantitativement. Elle peut donc développer des structures permettant spécialisation, R + D et travail d'équipe, tout en restant à l'échelle humaine.

Ce progrès demande :

- un contexte favorisant les meilleures entreprises : le système d'économie libre et de concurrence constitue un tel cadre, malgré ses imperfections inhérentes à toute organisation humaine. Même s'il lui faut certains régulateurs, il ne faut pas entraver son fonctionnement de principe ;
- un contexte favorisant le développement et la satisfaction des hommes : ce sont les systèmes d'organisation où les responsabilités sont déléguées à *tous* les échelons.

L'essentiel, c'est de faire progresser en parallèle les techniques et la satisfaction des hommes, en espérant que la prospérité, la satisfaction et la disponibilité de temps ainsi obtenues constituent une base pour le progrès spirituel.

Adresse de l'auteur :

Bernard Koechlin, ing. civil EPFZ
Administrateur-délégué de Zschokke Holding SA
Case postale, 1211 Genève 6

Comme exemple de possibilité de coopération, l'auteur mentionne le clearing entre le centre producteur et les organisations de vente. L'association et la fusion d'entreprises sont également traitées de façon brève mais claire.

L'auteur a traité d'un phénomène dont l'économie moderne ne pourrait plus guère se passer, ce qui donne toute son actualité à la brochure.

Sommaire :

1. Probleme der zwischenbetrieblichen Zusammenarbeit. —
2. Über den Abrechnungsverkehr zwischen Produktionsstätten und Verkaufsorganisationen im Konzernbetrieb. — 3. Die Fusion.

Bibliographie

Betriebliche Kooperation, par G. Koehn. — Une brochure, 15×22 cm, de 44 pages, édition Studio, Asylstrasse 44, 3063 Ittigen BE. Prix : Fr. 24.—.

Cette brochure traite brièvement, et sans se perdre dans les détails, des motifs de coopération pour les entreprises et de leur réalisation. La coopération est considérée ici avant tout du point de vue de l'économie d'entreprise. Il y a diverses possibilités de coopération qui, dans la règle, a lieu bilatéralement, ce qui la différencie du cartel.

Nécrologie

Samir Gouda, ingénieur électrique et mécanicien

C'est avec consternation que nous avons appris la nouvelle du terrible accident survenu au professeur Samir Gouda. Une fois de plus, la route a frappé parmi nous une vie pleine de promesses. Il était âgé de 39 ans.

M. Gouda était né en 1938, à Port-Saïd, en Egypte, de père égyptien et de mère fribourgeoise. Il fit ses études primaires et secondaires chez les frères catholiques de Port-Saïd, où il obtint son baccalauréat. C'est en 1957 qu'il vint en Suisse pour suivre les cours de l'EPFL, qui s'appelait alors Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne. Ayant reçu en 1962 le titre d'ingénieur électrique, il poursuivit ses études et obtint l'année suivante le titre d'ingénieur mécanicien en spécialité thermique, puis sitôt après, le certificat du cours de 3^e cycle en génie nucléaire.

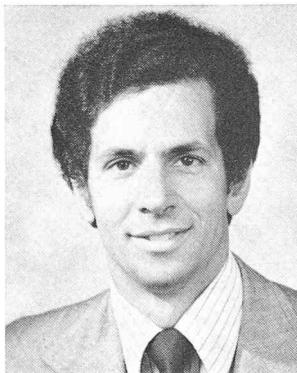
Ce fut un étudiant particulièrement brillant, dont les performances peuvent même être qualifiées d'exceptionnelles. Il reçut en effet le prix Grenier attribué au candidat ayant manifesté les meilleures dispositions artistiques dans les projets et travaux graphiques, ainsi que le prix Dommer attribué au candidat ingénieur qui a obtenu la meilleure moyenne générale de l'ensemble des études, ce qui représente la plus haute récompense relative aux études à l'EPFL.

M. Gouda fut ensuite assistant pendant deux ans à l'Institut de thermodynamique et de machines thermiques de l'EPFL, où il fut un collaborateur passionné, attentif et efficace.

Pendant deux ans, il effectua différents stages dans l'industrie suisse, chez Brown Boveri, Sulzer, Escher-Wyss et Saurer. Puis il partit une année aux Etats-Unis, au MIT (Massachusetts Institute of Technology), où il obtint un « Master of Sciences ».

Enfin, en 1967, M. Gouda fut nommé professeur extraordinaire à l'EPFL, à l'âge de 29 ans.

Sa mission a été la création et le développement de l'Institut d'aérodynamique de l'EPFL. Tout récemment encore, il a consacré ses efforts à l'aménagement de cet institut dans les nouveaux locaux, à Ecublens. Directeur intelligent et actif, il n'a pas ménagé sa peine et s'est forgé au sein de notre Ecole et au dehors une réputation flatteuse. Chef généreux et sensible, il sut se faire aimer de tous ses collaborateurs.



Samir Gouda, ingénieur
1938-1977

Chargé d'enseigner la mécanique des fluides, le professeur Gouda savait captiver son auditoire par la clarté de ses exposés et la finesse de ses dons pédagogiques. Sa compétence, son dynamisme et sa jeunesse de caractère lui attiraient tout naturellement la sympathie de ses étudiants et l'estime de ses collègues.

En matière de recherche, le professeur Gouda a apporté d'intéressantes contributions, notamment dans les domaines suivants :

- Instruments de mesures aérodynamiques (anémomètre Laser-Doppler).
- Distribution fluidique.
- Valves de cœur artificiel.
- Combustion pulsatoire.

Il a également collaboré de façon heureuse avec l'industrie, en particulier pour les problèmes de :

- Sustentation sur coussin d'air.
- Etalonnage de sondes aérodynamiques.
- Conception aérodynamique des skis.

Il a joué un rôle important au sein de la Société vaudoise des ingénieurs et architectes, dont il a été membre du Comité, et il s'est dévoué à la cause des étudiants en présidant la Commission des affaires étudiantes de l'Université et de l'EPFL.

C'était aussi un grand sportif pratiquant avec un égal bonheur la voile, le vol libre et le parachutisme. Il avait acquis dans ces disciplines une réputation de courage, d'audace et d'habileté et était très aimé de ses camarades à cause de la générosité de son tempérament et de la qualité de son amitié.

Etant donné son intelligence, sa sensibilité et le charme qui émanait de sa personne, le professeur Gouda possédait en lui de grandes potentialités dans de nombreux domaines. Hélas, un destin cruel ne lui a pas laissé le temps de réaliser pleinement tous ses projets. Nous garderons de lui le sentiment de sa présence et le souvenir d'un homme compétent, dynamique, chaleureux et dévoué.

Nous adressons à son épouse, à ses filles, à son frère et à sa famille l'expression de notre profonde tristesse et de notre fidèle amitié.

LUCIEN BOREL
Professeur à l'EPFL

Reproduit avec l'aimable autorisation du Service d'information de l'EPFL. La rédaction du *Bulletin technique* s'associe à ce dernier message.

EPFL

Cours de troisième cycle

Dans le cadre du troisième cycle en matière de fondations, les cours suivants seront donnés au trimestre d'été 1978 :

Cavités souterraines : Professeur F. Descœudres

1. Généralités
2. Etats de contraintes
3. Stabilité d'une cavité
4. Tunnels à faible profondeur en terrain meuble
5. Cavités en massifs rocheux stratifiés
6. Elaboration d'un projet
7. Méthodes d'exécution

Horaire : du 17 avril au 26 juin 1978 :

Lundi 8 h. 15-10 h. cours
10 h. 15-12 h. exercices

Soutènements et ancrages : Privat-doc. Dr P. Egger

1. Introduction

2. Soutènement de fouilles

Evaluation des poussées dans les roches et les terrains meubles — Stabilité des différentes composantes du soutènement et stabilité d'ensemble — Technologie notamment des tirants précontraints — Pérennité, essais et contrôles

3. Soutènement d'excavations souterraines

Evaluation de la capacité et longueur des ancrages — Méthodes de soutènement — Particularités du travail en galerie

Horaire : du 17 avril au 26 juin 1978

Lundi 14 h. 15-16 h. cours
16 h. 15-18 h. exercices

Ces deux cours seront donnés au Bâtiment Hortensia, 16, avenue de Cour (en face du bâtiment principal de l'EPFL), 1007 Lausanne.

Remarque : Le cours d'hydrogéologie de M. le professeur A. Burger sera reporté au trimestre d'automne 1978.